



Communiqué de presse: 21.02.2017

L'UEMOA, l'UE et l'ITC s'associent pour renforcer la compétitivité en Afrique de l'Ouest

(Ouagadougou/Genève) – La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso et le Centre du Commerce International (ITC), ont lancé ce 21 février 2017 à Ouagadougou, le Projet d'Appui à la Compétitivité du Commerce et à l'Intégration Régionale (PACCIR).

Le PACCIR est un projet articulé en deux phases pour un montant global de €11 millions. La première phase de 18 mois est financée à hauteur de €3 millions par l'Union européenne dans le cadre du Programme indicatif régional de l'Afrique de l'Ouest, lui-même financé sur les ressources du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED). Cette première phase du PACCIR a pour objectif ultime de promouvoir le commerce et faciliter les échanges intrarégionaux et interrégionaux pour une insertion accélérée et durable de l'Afrique de l'Ouest dans l'économie mondiale. Cette insertion est bénéfique aux populations de la sous-région car elle est génératrice de revenus et d'emplois et par conséquent favorable nécessaire au développement inclusif dans l'espace UEMOA.

Le Représentant de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Christophe Joseph Marie Dabiré, Commissaire chargé du Département du Marché Régional, du Commerce, de la Concurrence et de la Coopération, a déclaré : « *Ce Projet d'Appui à la Compétitivité du Commerce et à l'Intégration Régionale est la suite d'un partenariat engagé entre la Commission de l'UEMOA et le Centre du Commerce International pour contribuer à changer, structurellement l'organisation de la gestion économique et commerciale dans l'espace UEMOA...* »

A la Commission de l'UEMOA, nous croyons à l'expertise du Centre du Commerce International. C'est la raison pour laquelle, nous avons mis en place, un programme d'activités complémentaires, sur ressources propres, à hauteur de 200 millions de francs CFA environ, pour promouvoir les chaînes de valeur et renforcer les capacités des opérateurs économiques à saisir les opportunités offertes sur les marchés étrangers. »

Le représentant de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso, M. Thierry Barbe, Chef de Section en charge de la coopération a pour sa part affirmé que : « *Si des progrès notables ont pu être réalisés, aujourd'hui l'UEMOA doit franchir une autre étape, en développant ses capacités opérationnelles afin de générer encore plus d'impacts tangibles pour les Etats membres et pour les citoyens de l'Union. »*

En effet, avec ses huit états membres (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo) et un taux de croissance moyen estimé à 7.1% en 2016, l'UEMOA est un exemple abouti du processus d'intégration régionale en Afrique. L'Union a été l'un des précurseurs d'un certain nombre d'initiatives et de réformes porteuses ayant permis une politique communautaire commerciale bien articulée, un environnement des affaires favorable au développement du secteur privé et une libre circulation effective des biens, des personnes, des services et des capitaux également réduisant ainsi les entraves au commerce intra régional.

Quant à la représentante de l'ITC, Mme Aicha Agne Pouye, Directrice de la Division du développement des marchés, elle a souligné que « *L'interdépendance accrue des économies nécessite de nouveaux partenariats solides tournés vers la satisfaction des besoins du secteur privé pour gagner la bataille de la compétitivité en ciblant particulièrement les PME et les communautés de producteurs dans les filières à forte valeur ajoutée !* ».

L'ITC est un partenaire historique de l'UEMOA et de ses états membres. Il appuie le processus d'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest en apportant une assistance technique visant non seulement à renforcer les capacités de la Commission en matière de promotion commerciale et de facilitation des échanges mais également en appuyant les états membres au moyen des projets nationaux visant le développement et la promotion de chaînes de valeur à fort potentiel d'exportation et le renforcement institutionnel des organismes d'appui au commerce et à l'investissement.

Avec le PACCIR, la Commission de l'UEMOA, l'Union européenne et l'ITC associent leurs efforts respectifs pour accélérer la dynamique d'intégration régionale en particulier dans le contexte de la mise en place de l'Accord de partenariat économique (entre l'Afrique de l'Ouest et l'UE) afin de délivrer des produits et services répondant aux attentes de la sous-région en matière de commerce et de compétitivité.

Le PACCIR vise en particulier la création d'un comité régional de facilitation des échanges, la mise en place d'un mécanisme d'échange électronique du certificat d'origine « UEMOA », la création d'un système régional d'alerte aux obstacles commerciaux ainsi que la promotion des modes alternatifs de règlement des différends commerciaux (arbitrage, conciliation et médiation). En outre, le projet vise également pour résultats, la mise en réseau des agences de promotion du commerce et de l'investissement de l'UEMOA afin de mieux partager les bonnes pratiques en matière d'export et de disséminer plus largement les opportunités d'affaires au secteur privé sous régional. Par ailleurs, le projet appuiera la mise en place d'une plateforme d'intelligence économique ainsi que l'élaboration d'études visant la mise en place d'un code barre pour favoriser la traçabilité des produits de la sous-région et la création à terme, d'une bourse régionale des produits vivriers.

ENCADRE

À propos de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA):

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine a été créée en 1994. Comme stipulé dans l'**article 4 du Traité**, l'Union poursuit, la réalisation des objectifs ci-après :

- a) renforcer la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé ;
- b) assurer la convergence des performances et des politiques économiques des Etats membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale ;
- c) créer entre les Etats membres un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi que sur un tarif extérieur commun et une politique commerciale commune ;
- d) instituer une coordination des politiques sectorielles nationales, par la mise en œuvre d'actions communes et éventuellement de politiques communes notamment dans les domaines suivants : ressources humaines, aménagement du territoire, transports et télécommunications, environnement, agriculture, énergie, industrie et mines ;
- e) harmoniser, dans la mesure nécessaire au bon fonctionnement du marché commun, les législations des Etats membres et particulièrement le régime de la fiscalité.

Pour de plus amples informations, consultez les sites : www.uemoa.int / www.izf.net

À propos du Fonds Européen de Développement de l'Union européenne (FED):

Le Fonds Européen de Développement est le principal instrument financier de la coopération entre l'Union européenne et le Groupe des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). A ce titre, il sert, depuis plus de quarante ans, à financer toute une panoplie de programmes et de projets de développement dans l'ensemble des pays ayant conclu des accords de partenariat avec l'Union (successivement les Accords de Yaoundé, les Conventions de Lomé et l'Accord de Cotonou).

Le Fonds européen de développement contribue également à soutenir le développement d'une vingtaine de pays et territoires d'outre-mer (PTOM) liés à l'Union européenne.

Instrument financier au service des états ACP, le FED soutient également le renforcement de l'intégration et de la coopération au niveau régional.

À propos du Centre du Commerce International (ITC) :

L'ITC est l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies. L'ITC aide les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement et les économies de transition à devenir plus compétitives sur les marchés mondiaux, contribuant ainsi à un développement économique durable dans le cadre du programme « Aide pour le commerce » et des Objectifs mondiaux des Nations Unies. Pour de plus amples informations, consultez le site : www.intracen.org/accueil/. Suivez l'ITC sur Twitter : @ITCnews

Contacts:

ITC:

Jarle Hetland
Agent des médias
T: +41 22 730 0145
M: +41 79 582 91 80
E: Hetland@intracen.org

UEMOA:

Alhassane AG Mohamed
Directeur de la Communication, de
la Documentation et des Archives
T: +226 25 32 87 11
E : hassan@uemoa.int

**Délégation de l'Union européenne
au Burkina Faso :**

Mme Catherine BAUM
T: +226 25 49 29 00
E : Catherine.BAUM@eeas.europa.eu